

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMITE NATIONAL DU
RASSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

DECRET D/2022/ 0021 /PRG/CNRD/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE AU MINISTERE DES
AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION INTERNATIONALE,
DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de
l'Administration publique ;

Vu le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise
effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

Vu l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant
prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux
en vigueur ;

Vu le Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Laho BANGOURA précédemment Conseiller chargé de la
Diplomatie du Développement et des Relations Internationales à la Primature, est
nommé Secrétaire Général au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération
Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires,
prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal
officiel de la République.

Conakry, 11 JAN 2022

Colonel Mamadi DOUMBOUYA